

# BULLETIN RÉSIDENTS-FAMILLES



## Mot de la directrice générale

Bonjour à vous tous,

C'est avec humilité et beaucoup d'enthousiasme que j'ai accepté d'assumer le rôle de directrice générale au Groupe Roy Santé. Mon intention première est d'abord d'assurer la continuité du travail colossal réalisé jusqu'à maintenant par l'ensemble des gestionnaires, des employés, des bénévoles, des résidents et leur famille, de l'équipe médicale et des pharmaciens ainsi que des partenaires, et ce, sous la gouverne de Mme Gauthier et de M. Roy.

Je poursuivrai ce magnifique travail de collaboration avec vous tous en assurant une gouvernance centrée sur la qualité et la sécurité des soins et des services aux résidents tout en me préoccupant de leur bien-être au quotidien. Nous vivrons ensemble les grands défis et enjeux des prochaines années qui s'inscrivent dans notre planification stratégique 2020-2025. Un espace privilégié sera réservé aux résidents et à leur famille pour l'expression de leurs intérêts, choix et volontés.

En tant que directrice générale, je mettrai toutes mes énergies et mes convictions au service des gens afin de poursuivre sur la route de l'Excellence. Mes priorités seront toujours de maintenir nos milieux de vie sains, sécuritaires et chaleureux pour les résidents ainsi que pour l'ensemble du personnel qui a su démontrer au fil des années un engagement et un dévouement hors du commun, en offrant des soins et des services selon les plus hauts standards.

Nous recevrons d'ailleurs à nouveau les visiteurs d'Agrément Canada du 18 au 21 octobre prochain, lesquels viendront évaluer la qualité de nos programmes, de notre gestion ainsi que des soins et des services offerts au CHSLD St-Georges et au Centre Le Royer. Rappelons que la dernière visite d'agrément remonte à octobre 2016, alors que nous avons été agréé avec « Mention d'honneur », soit la plus haute distinction octroyée en matière d'agrément. Je suis persuadée que nous réussissons ensemble à maintenir une telle reconnaissance, car je connais votre niveau d'engagement envers les résidents.

Je me joins donc à vous dans cette belle collaboration qui nous anime depuis de nombreuses années, afin de poursuivre nos projets et nos activités avec bienveillance, compétence et innovation. J'aurai aussi le plaisir de vous rencontrer au cours des prochaines semaines puisque je ferai une tournée de nos centres pour connaître et saluer les résidentes et les résidents ainsi que les familles qui seront présentes à cette occasion.

**Marie-France Goyette,**  
**Directrice générale**

## Nous sommes solidaires avec vous

Le Groupe Roy Santé souhaite exprimer sa sympathie et sa solidarité envers vous, nos résidents, ainsi qu'à vos familles qui vivez des moments difficiles et qui êtes confrontés de près ou de loin aux grands bouleversements qui ont lieu présentement dans votre pays d'origine.

Sachez que nous sommes de tout cœur avec vous.

**La Direction**

### Dans ce numéro

- 1 **Mot de la directrice générale**
- 1 **Nous sommes solidaires**
- 2 **Plan stratégique et priorités**
- 2 **Résident et proches partenaires**
- 2 **Prévention de la maltraitance**





## Déploiement du Plan stratégique 2020-2025 et des Priorités 2021-2022

Afin de favoriser la plus large diffusion possible du Plan stratégique 2020-2025 du Groupe Roy Santé ainsi que des grandes priorités 2021-2022 de la direction, des outils de communication ont été développés.

Il s'agit d'abord d'un dépliant ayant pour titre « Se démarquer par l'Excellence » qui rappelle notre mission, notre vision et nos valeurs de bienveillance, collaboration, compétence et innovation de même que nos objectifs stratégiques pour les cinq prochaines années.

Quant aux grandes priorités 2021-2022 de la direction, elles sont présentées sur une seule feuille avec le visuel de l'arbre de vie. Ce dépliant et l'arbre de vie sont accessibles sur notre site web au [www.grouperoyssante.ca](http://www.grouperoyssante.ca) sous la rubrique 'Publications' ou dans les présentoirs à l'entrée de nos établissements. Les gestionnaires s'assurent également qu'ils soient remis et connus des employés.

*La Direction*

### Le résident et les proches partenaires

Il va de soi que les soins et les services que nous offrons doivent être centrés sur le résident et ses proches. Cette orientation est bien présente dans les établissements du Groupe Roy Santé que ce soit lors de la planification des soins et des services, que lors de leur distribution et aussi de leur évaluation.

À toutes les étapes nous favorisons la participation du résident et de ses proches à la prise de décision dans un climat de collaboration qui permet un partage d'informations et de connaissances précieuses pour adapter les soins et les services aux besoins spécifiques de chacun. La notion du résident et des proches, à titre de partenaires avec les intervenants, est fondamentale et la direction met tout en œuvre afin qu'elle s'actualise au quotidien dans tous les aspects de la vie du résident.

Au cours des dernières semaines l'équipe de la direction des soins infirmiers, de même que les membres du Comité milieu de vie ont initié une démarche afin d'illustrer encore plus concrètement la portée de cette approche de soins dans nos milieux de vie. Nous visons en effet à ce que le partenariat avec le résident et ses proches s'harmonise d'une équipe à une autre jusqu'à devenir une véritable mentalité.

*Nathalie Morin, directrice des soins infirmiers  
Jean-François Gauthier, conseiller en milieu de vie*

### Prévention de la maltraitance

Dans les établissements du Groupe Roy Santé nous sommes très vigilants afin de prévenir toute forme d'abus ou de négligence envers les résidents. Une politique est en place et un dépliant facilitant sa diffusion est accessible sur notre site web au [www.grouperoyssante.ca](http://www.grouperoyssante.ca) ou dans les présentoirs à l'entrée de nos établissements.

Toute personne doit prendre les moyens nécessaires afin de prévenir et éviter tout comportement qui porte atteinte au bien-être des résidents. Que l'on soit employé, bénévole, proche aidant ou visiteur, nous sommes tous responsables de signaler à un gestionnaire toute situation où l'on constate un manque de respect à un résident et ce, dans les plus brefs délais. La direction s'engage à prendre toutes les mesures requises pour assurer la confidentialité des renseignements.

Aucune mesure de représailles ne peut non plus être exercée contre une personne ayant fait de bonne foi, un signalement. M. Jean-François Gauthier, conseiller en milieu de vie est responsable de la politique de prévention de la maltraitance envers les résidents, vous pouvez le rejoindre au (514) 849-1357 poste 2500 ou par courriel à : [jean-francois.gauthier.groys@ssss.gouv.qc.ca](mailto:jean-francois.gauthier.groys@ssss.gouv.qc.ca).

*La Direction*